

BUDGET PRIMITIF 2024

Conseil Métropolitain

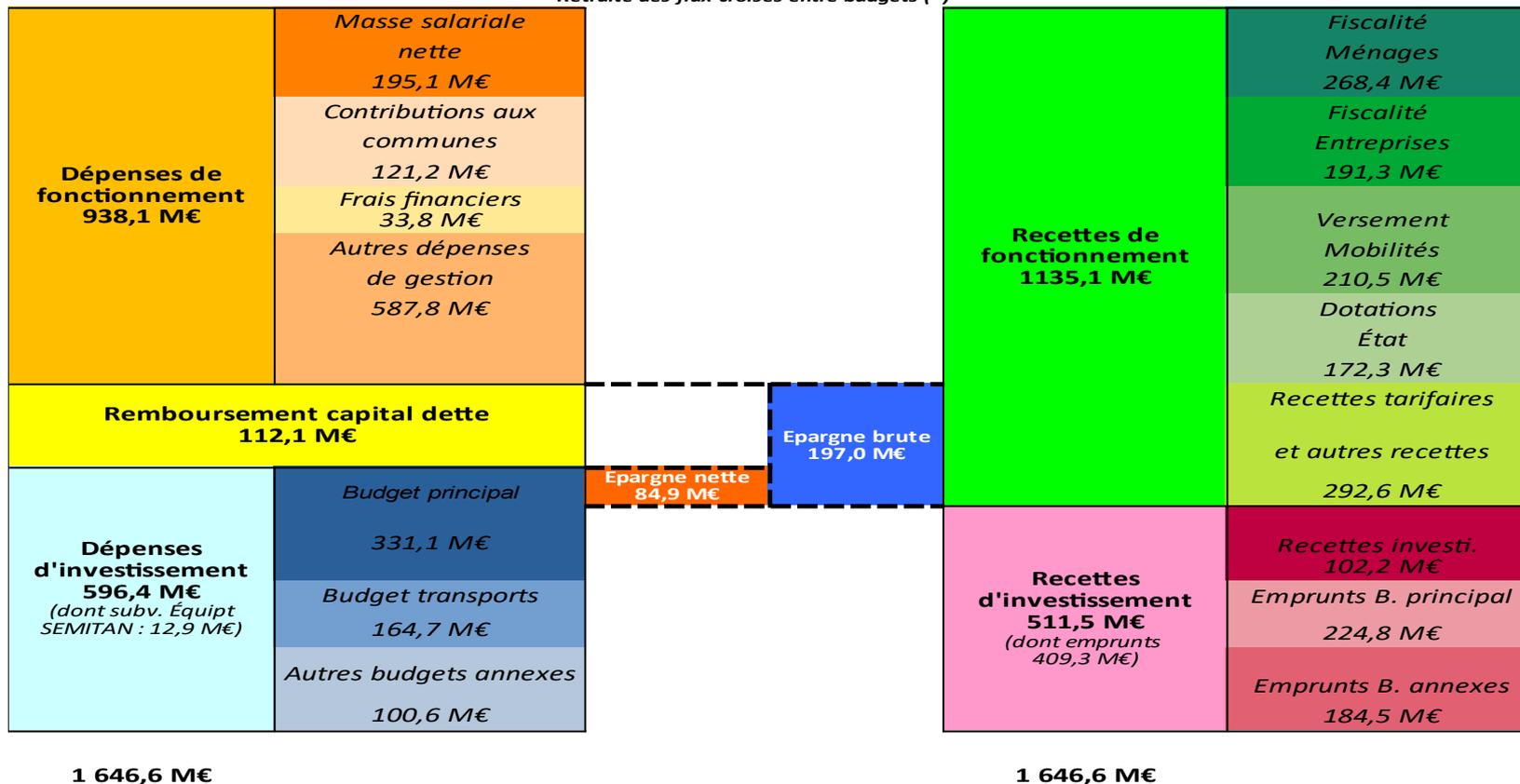
9 février 2024

Réalisation : Direction des Finances
Janvier 2024



BP 2024 : 1,646 Milliard € - Tous Budgets

TOUS BUDGETS CONFONDUS,
Retraité des flux croisés entre budgets (*)

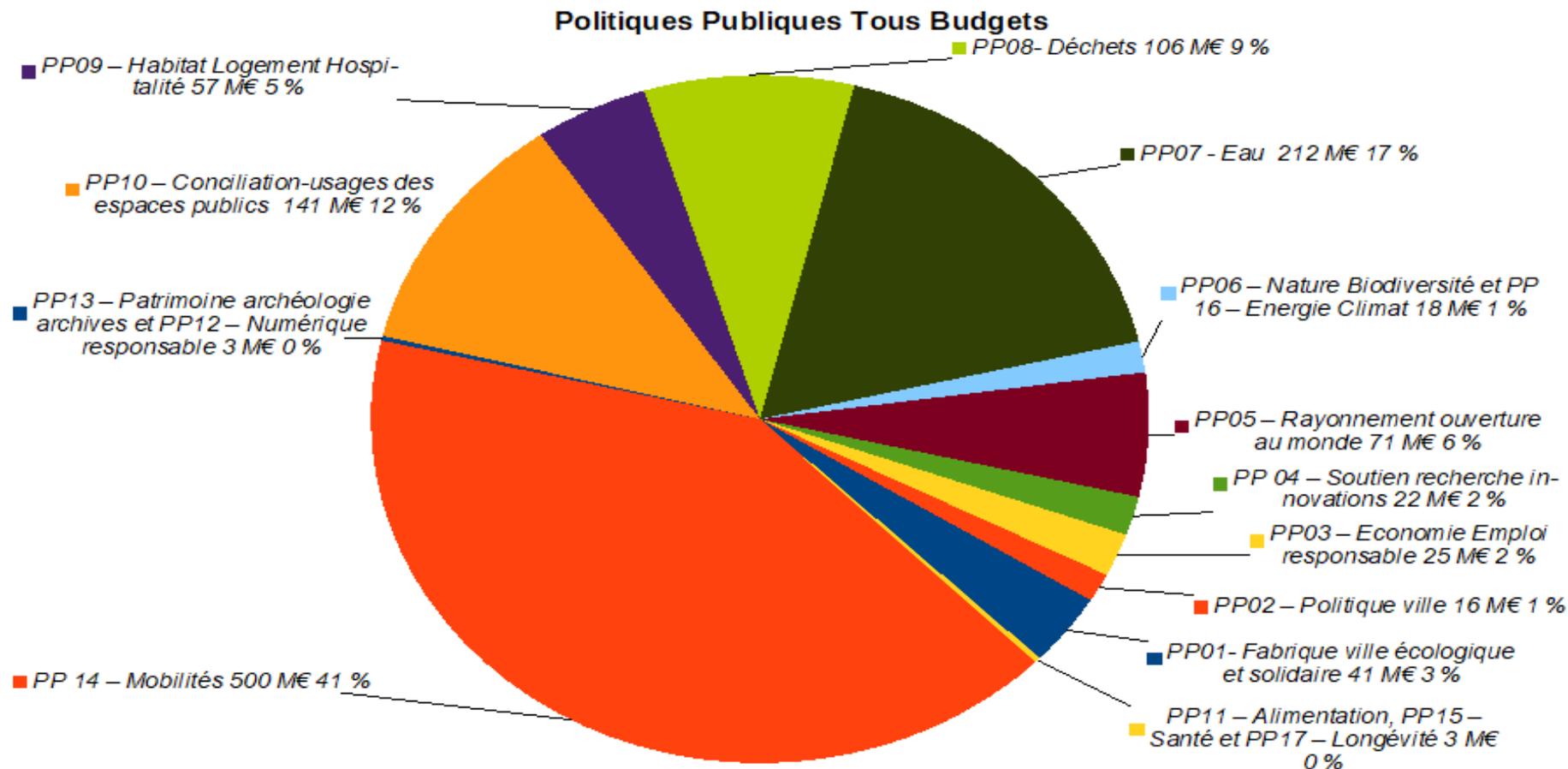


(*) les flux croisés entre le budget principal et les budgets annexes s'élèvent à 69,3 M€

Tous budgets confondus, les recettes de fonctionnement dépassent 1,135 milliard d'euros et les dépenses de fonctionnement atteignent 938,1 M€ (frais financiers inclus).

Les niveaux d'épargne sont conséquents avec 197 M€ d'épargne brute et près de 85 M€ d'épargne nette, finançant plus de 14 % des investissements prévus au budget primitif 2024.

1 216 M€ en faveur des politiques publiques métropolitaines



Ce budget marque l'avancée du programme politique du mandat et permet de financer un service public de qualité.

Notre collectivité maintient son cap jusqu'en 2026 et s'appuie sur nos grandes orientations :

- *Répondre à l'urgence économique et sociale et à promouvoir l'égalité,*
- *Transformer notre modèle et incarner une métropole écologique,*
- *Affirmer un service public fort, plus proche des citoyens et agir pour la sécurité des habitants,*
- *Conforter un dialogue citoyen de qualité, renforcé à l'échelle métropolitaine et développer le pouvoir d'agir des citoyens,*
- *Accompagner les 24 communes pour encore plus de solidarité.*

Ce projet s'incarne via nos 2 piliers qui irriguent toutes nos actions :

- *l'égalité pour inclure toutes et tous*
- *la transition écologique pour répondre au défi climatique*

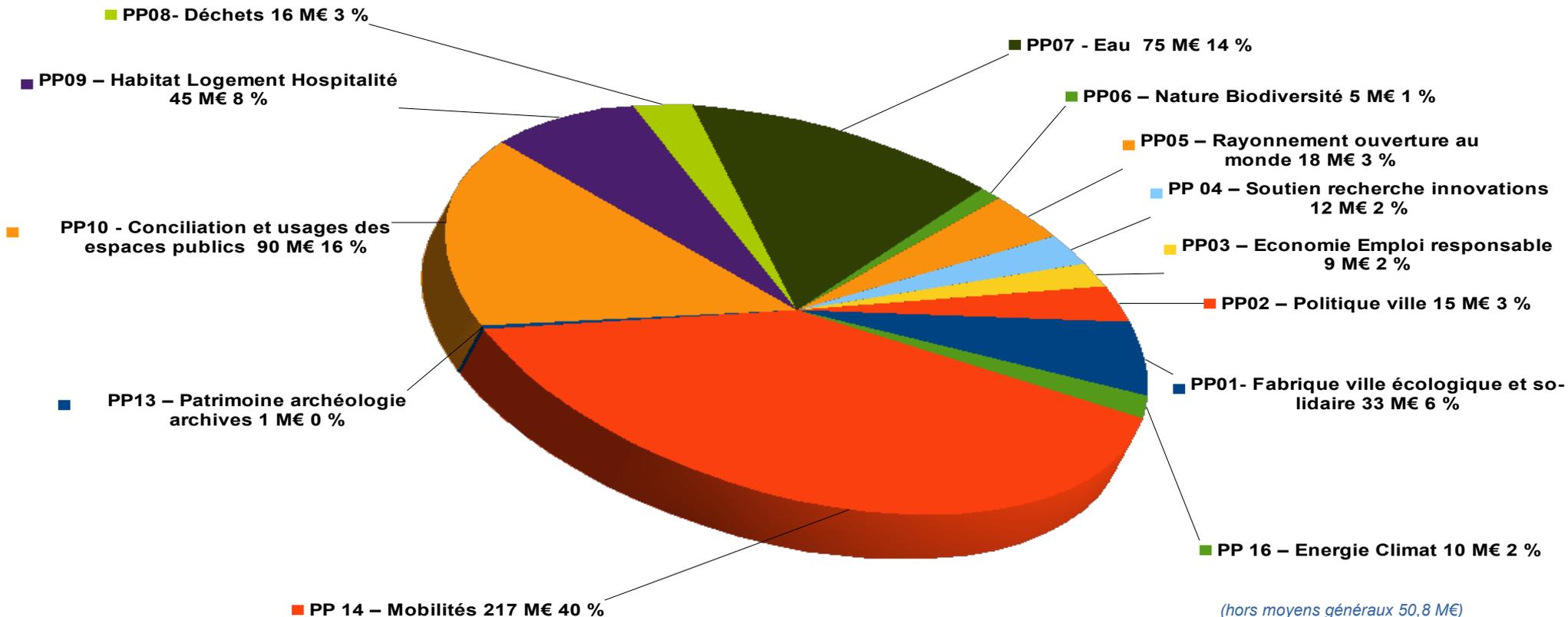
Nantes sera encore en 2024 une terre de grands événements sportifs avec l'accueil à la Beaujoire de matchs de foot féminin et masculin dans le cadre des Jeux Olympiques 2024.

L'application de notre stratégie financière pour assurer le financement du projet du mandat

- Nantes Métropole a fait le choix de financer sur le mandat un programme d'investissement porté à 3,5 Mds € tous budgets. Pour atteindre cet objectif volontariste, la Métropole vise la maîtrise des charges de fonctionnement afin de dégager une épargne suffisante et nécessaire à l'autofinancement d'une part significative des investissements, de façon à limiter l'accroissement trop rapide de l'encours de dette. Elle s'est fixée ainsi une limite de capacité de désendettement portée à 10 ans en fin de mandat (tous budgets confondus).
- Le budget 2024 s'inscrit dans cette stratégie, en préservant les équilibres financiers de la collectivité et avec un ré-endettement mesuré. Les inscriptions budgétaires sont en accord avec la réalisation concrète du projet politique, avec également un soutien financier renforcé aux 24 communes.
- En 2024, 596,4 M€ d'investissements tous budgets (dont 331,1 M€ au budget principal et 164,7 M€ pour les transports) sont ainsi prévus (+5 % // au BP 2023).
- Le niveau d'épargne nette (84,9 M€ tous budgets) reste conséquent. Il finance 14,2 % des investissements prévus et préserve une situation financière saine, avec une capacité de désendettement maintenue à 5,4 ans au stade du BP 2024 (5,4 ans au BP 2023 également).

Les investissements par politique publique

Investissements Tous Budgets



Les investissements par politique publique

Dépenses gérées en AP/CP – tous budgets	Montant initial en AP	Proposition Ajustement en AP	Montant ajusté Proposé en AP	Crédits antérieurs	Crédits 2 023	Crédits 2 024	Crédits 2 025	Crédits 2 026	Crédits ultérieurs
PP01 - Fabrique de la ville écologique et solidaire	337,7 M€	-4,0 M€	333,7 M€	63,9 M€	32,1 M€	32,9 M€	35,0 M€	40,5 M€	129,3 M€
PP02 - Politique de la ville	174,2 M€	2,7 M€	176,9 M€	21,7 M€	12,2 M€	15,0 M€	19,4 M€	17,2 M€	91,3 M€
PP03 - Economie et emploi responsable	29,9 M€	5,2 M€	35,1 M€	5,8 M€	4,5 M€	9,3 M€	9,0 M€	4,1 M€	2,3 M€
PP04 - Soutien à la recherche et innovations	110,7 M€	26,1 M€	136,8 M€	30,7 M€	11,2 M€	12,4 M€	19,1 M€	18,5 M€	45,0 M€
PP05 - Rayonnement ouverture au monde	233,4 M€	11,1 M€	244,6 M€	30,9 M€	22,7 M€	18,3 M€	20,9 M€	28,4 M€	123,3 M€
PP06 - Nature et biodiversité	21,6 M€	8,4 M€	30,0 M€	1,3 M€	4,4 M€	5,0 M€	7,5 M€	6,4 M€	5,3 M€
PP07 - Eau	338,5 M€	68,8 M€	407,3 M€	93,7 M€	68,4 M€	74,5 M€	65,9 M€	35,2 M€	69,5 M€
PP08 - Déchets	174,4 M€	9,6 M€	184,0 M€	18,7 M€	12,5 M€	15,8 M€	32,3 M€	34,4 M€	70,3 M€
PP09 - Habitat logement hospitalité	200,0 M€	44,0 M€	244,1 M€	32,8 M€	35,2 M€	44,7 M€	53,7 M€	25,7 M€	52,0 M€
PP10 - Conciliation usages des espaces publics	460,1 M€	41,9 M€	502,0 M€	107,2 M€	73,2 M€	89,8 M€	108,4 M€	63,4 M€	60,0 M€
PP11 - Alimentation	0,8 M€	0,2 M€	1,0 M€	0,3 M€	0,2 M€	0,3 M€	0,2 M€	0,0 M€	0,0 M€
PP13 - Patrimoine archéologie archives	2,7 M€	0,8 M€	3,5 M€	0,2 M€	0,6 M€	1,3 M€	1,5 M€	0,1 M€	0,0 M€
PP14 - Mobilités	1280,3 M€	46,8 M€	1340,0 M€	207,3 M€	214,0 M€	216,9 M€	233,9 M€	216,8 M€	251,1 M€
PP15 - Santé	0,7 M€	0,1 M€	0,8 M€	0,0 M€	0,2 M€	0,2 M€	0,2 M€	0,1 M€	0,0 M€
PP16 - Energie climat	39,4 M€	19,4 M€	58,8 M€	7,5 M€	14,2 M€	10,4 M€	18,2 M€	5,5 M€	3,0 M€
PP18 - Ressources moyens généraux	222,9 M€	32,6 M€	255,5 M€	73,5 M€	51,4 M€	48,7 M€	58,8 M€	15,4 M€	7,7 M€
Total Dépenses gérées en AP/CP (+ subvention d'équipement Transports collectifs)	3627,3 M€	313,7 M€	3953,9 M€	695,5 M€	557,0 M€	595,4 M€	683,9 M€	511,8 M€	910,2 M€

- **Au total, les investissements prévus atteignent 596,4 M€**, opérations financières comprises (1,04 M€). Ce volume d'investissements (+5% par rapport au BP 2023) respecte nos engagements du mandat.
- Effet levier sur la dynamique économique du territoire et sur l'emploi local.

Les investissements par politique publique

✓ **La politique des Mobilités : 216,9 M€** (contre 217,1 M€ de crédits votés en 2023),

En matière de vélos et modes doux, 18 M€ sont prévus (axes structurants, stationnement vélos, petits aménagements, subvention pour l'achat d'un vélo...) et 0,8 M€ pour l'aménagement de voies réservées au covoiturage.

La poursuite des travaux sur les pontons, engagement du Débat Loire, nécessite 2,5 M€ de crédits, avec la livraison de l'embarcadère de Trentemoult aval.

Pour les transports collectifs, 151,8 M€ de crédits de paiement et 12,9 M€ de subventions d'équipement sont prévus en 2024. Ils vont permettre l'acquisition des rames de tramway Alstom pour 38,6 M€, l'acquisition de matériels roulants et bus pour 7,9 M€, et des travaux sur le CETEX tramway à Babinière pour 52,2 M€. Les études pour la création des lignes 6 et 7 de tramway sont inscrites pour 15,4 M€ et celles pour la ligne 8 de Busway à 1,2 M€.

La participation du transfert de la gare de fret Nantes État au Grand Blottereau (4,25 M€), les travaux d'aménagement du périphérique porte de Gesvres (4,7 M€).

✓ **La Fabrique de la ville écologique et solidaire : 32,9 M€** (contre 30,4 M€ en 2023),

pour l'aménagement des ZAC (4,5 M€), les aménagements de l'Île de Nantes (6,75 M€ pour la CPA Île de Nantes), du Bas-Chantenay (7,9 M€), la Place Petite Hollande (1 M€), la ZAC Primil les Isles (6 M€).

Dans le cadre du fonds de soutien dédié à la "lutte contre le sans abris" votée en avril 2021, 1,8 M€ sont prévus en 2024 sur une enveloppe totale de 18 M€.

Enfin, des crédits liés aux "fonds de concours en investissement pour faciliter la réalisation d'équipements intercommunaux" sont prévus pour 0,9 M€ en 2024, sur un montant total porté à 10 M€ sur ce mandat.

Les projets d'investissements inscrits au BP 2024

✓ **Les projets d'espaces publics et la voirie : 89,8 M€** (contre 83,3 M€ en 2023), avec les travaux programmés dans les 24 communes (contrats territoriaux pour 40 M€) et 10,5 M€ au titre des travaux d'Entretien-Réparation-Sécurité des voiries, 3 M€ pour la rénovation des ouvrages d'art, berges et quais, 4,3 M€ pour la modernisation de l'éclairage public et 5,8 M€ en vue d'économies de consommation d'électricité, 1,4 M€ pour la régulation du trafic et 1,7 M€ pour rendre la voirie accessible à tous.

1,2 M€ sont prévus au titre des plans communaux de déplacement doux (dont le franchissement cyclable Porte Chézine à St-Herblain, la continuité cyclable Loire à Vélo de Saint-Herblain à Indre et celle de Pirmil à Trentemoult, la liaison douce Bourg-Pont du Cens à Orvault et celle entre la Gatine à Saint-Herblain et la Chabossière à Couëron...). 5,5 M€ sont prévus pour la transformation du Pont Anne de Bretagne

3 M€ sont inscrits pour les études et travaux des entrées d'agglomération (routes de Rennes, de Vannes, de Clisson, de Paris et de Pornic).

✓ **La politique de l'Eau : 74,5 M€** (contre 68,9 M€ en 2023), dont 5,5 M€ pour les travaux de réhabilitation et de branchement du réseau d'eaux pluviales, notamment la réhabilitation des réseaux rue des Grenouillis à la Chapelle sur Erdre, rues des Ormes, Chesnaies et Peupliers à Vertou, rue du terre Buchelier à Couëron, route du Sacré Cœur à St Léger les Vignes...

Les dépenses pour l'amélioration de la production et distribution d'eau potable génèrent 31,3 M€ (dont 6,3 M€ pour les travaux de l'usine d'eau et 2 M€ pour la sécurisation Sud Ouest). Celles liées à l'assainissement sont prévues pour 37,7 M€, dont 21,8 M€ pour les travaux de réhabilitation, de branchements et d'extension des réseaux (notamment rue de l'Orvasserie à Basse Goulaine, rues du cèdre et des chênes à La Chapelle s/ Erdre, rues Taillandier, J. Jaurès, du Marais, J. Even et V. Hugo à Couëron, rue de la Fontenelle et boulevard de l'Europe à Vertou, rues de la Commune, de la Libération et des Déportés à Saint Sébastien, rues Monnier, Louis et Morandeau à Rezé ...)

✓ **La politique de l'habitat, du logement, de l'hospitalité : 44,7 M€** (contre 36,5 M€ en 2023) pour le plan de relance logement, la construction (15,5 M€), la réhabilitation et l'amélioration énergétique des logements du parc social (7,7 M€), des participations à la réhabilitation du parc privé pour 5,9 M€ (dont 2,6 M€ pour l'accession en logement abordable).

Des crédits liés à l'aménagement des aires d'accueil des gens du voyage à Saint-Herblain, Nantes Chantrerie et La Montagne (2 M€), la rénovation des aires d'accueil existantes (0,4 M€), les aménagements et entretien des terrains familiaux (0,6 M€), les aménagements pour les grands passages (0,2 M€) et la résorption des bidonvilles (0,2 M€).

✓ **La Politique de la Ville, 15 M€** (contre 10,3 M€ en 2023), dont 6 M€ pour Bellevue, 1,2 M€ pour Bottière Pin-Sec, 2,5 M€ pour Nantes Nord, 0,2 M€ pour les Dervallières, 1,4 M€ pour Rezé Château et 2,2 M€ pour Plaisance à Orvault, et une enveloppe de 0,6 M€ pour les petits travaux de voirie à répartir entre ces quartiers.

✓ **La politique de Rayonnement et d'ouverture au monde : 18,3 M€** pour le solde des travaux d'amélioration du stade de la Beaujoire (2,2 M€) et des sites d'entraînement choisis pour les JO (0,8 M€), les études pour la construction de la piscine olympique et de la piscine du sud-ouest 1,25 M€)

La modernisation de la Cité des Congrès (4,4 M€), l'entretien durable des équipements culturels et sportifs métropolitains (2,2 M€). Les études pour la création du musée Jules Verne – Cité de l'Imaginaire dans le bâtiment CAP 44 (3,7 M€), les études pour la restructuration du Muséum d'histoire naturelle (0,3 M€). Les travaux d'entretien du Château des Ducs (1 M€) et du Zénith (1,1 M€).

✓ **L'Enseignement Supérieur, la Recherche et l'Innovation : 12,4 M€** avec les versements au titre du CPER 2021-2027 pour 2,6 M€. La Métropole poursuit son soutien au Quartier Hospitalo-universitaire (QHU) avec 2,9 M€, à l'IRS 2020 (2,4 M€), à Camus Nantes (1,4 M€) et à l'École de Design (0,85 M€).

✓ **La protection de la nature et biodiversité : 5 M€** avec notamment les travaux de restauration des cours d'eaux du Cens, du Gesvres et du Charbonneau (0,9 M€), les aménagements des Rives de Loire à Basse Goulaine (0,5 M€), la végétalisation et débitumisation avec le plan Pleine Terre (1,4 M€)...

✓ **La gestion des déchets : 15,8 M€** (contre 13,3 M€ en 2023) avec les travaux des déchetteries communales (3,4 M€), l'achat de véhicules (3,8 M€) et mobiliers de collecte (4 M€), l'installation de conteneurs enterrés (1,3 M€), le soutien à l'achat de composteurs et broyeurs, le lancement d'études pour la construction d'une nouvelle plateforme de déchets verts et bio-déchets (0,4 M€),

✓ **La politique de l'énergie et du climat : 10,4 M€** (contre 6,4 M€ en 2023) avec le versement de subventions pour la rénovation énergétique des propriétés et copropriétés privées (7,2 M€), les travaux de rénovation énergétique des bâtiments métropolitains (0,9 M€), l'installation de panneaux photovoltaïques (0,4 M€) et de bornes de recharges pour les véhicules électriques (0,5 M€) dans les bâtiments de la collectivité.

✓ **Les réserves foncières : 16,4 M€** dont 4 M€ pour les PAF Habitat.

- **Les ouvertures d'Autorisations de Programme**, permettant l'engagement de projets nouveaux et la réalisation de la programmation d'entretien durable des équipements, s'élèvent à **+ 313,7 M€**, notamment :

- les projets d'Espaces publics : + 41,9 M€, dont les projets liés aux contrats de territoires avec + 13,8 M€, les travaux de rénovation entretien sécurité des espaces publics + 3,1 M€, l'installation de caméras de vidéoprotection supplémentaires pour + 4,25 M€.

- la Politique Eau : + 68,8 M€,

- la Politique Déchets : + 9,6 M€,

- les Mobilités : + 46,8 M€ et la Fabrique de la Ville écologique et solidaire : -4 M€,

- le soutien à la recherche et aux innovations : + 26,1 M€

- l'économie et l'emploi responsable : + 5,2 M€

- et le rayonnement et ouverture au monde : + 11,1 M€

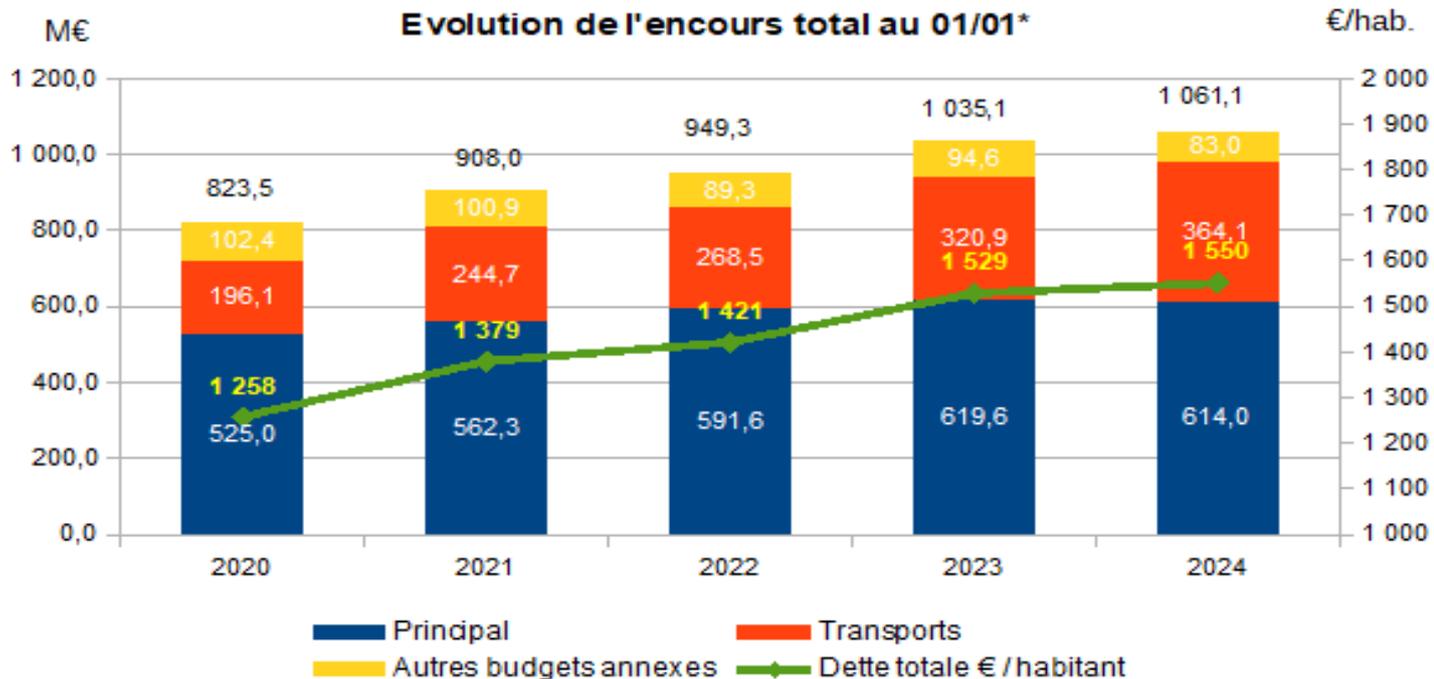
- la Politique Habitat logement et hospitalité : + 44 M€,

- la politique Énergie Climat : + 19,4 M€,

- les réserves foncières : + 18,4 M€, dont 4 M€ de réserves liées aux PAF Habitat.

Une dette programmée et mesurée

1 061 M€ au 1/01/2024 tous budgets (+ 26 M€ par rapport au 1/01/2023)

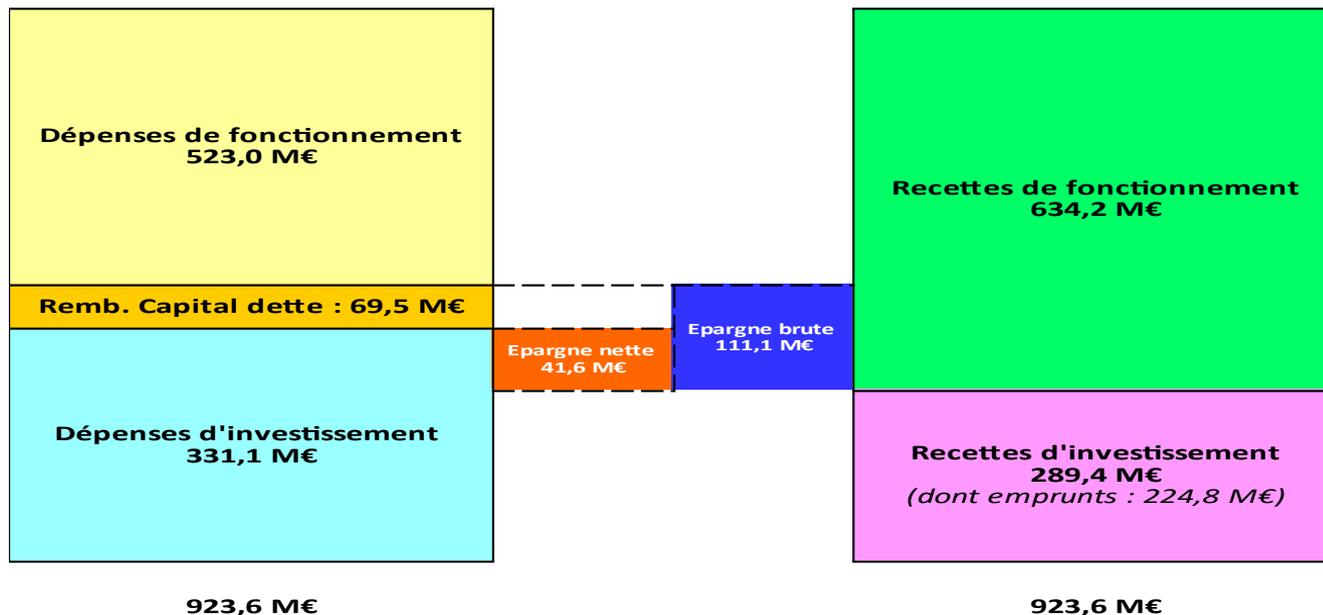


- La dette atteint 1 550 € / habitant. Le recours à l'emprunt reste mesuré et programmé pour financer les investissements prévus, sans atteindre la limite d'une capacité de désendettement de 10 ans en fin de mandat (tous budgets) que nous avons fixés dans notre stratégie financière.
- La capacité de désendettement est de 5,4 ans (tous budgets) au stade du BP 2024.

L'équilibre du budget principal de la Métropole

■ Dépenses de fonctionnement : 523 M€

Équilibre général – BUDGET PRINCIPAL (en solde net mutualisation RH)



■ Dépenses d'investissement : 331,1 M€

■ Le taux d'épargne brute reste important à 17,5 % (19,2 % en 2023)

■ L'épargne nette (41,6 M€) augmente de 1,9 M€ entre les BP 2023 et 2024.

Celle-ci est affectée au financement des investissements et y contribue pour 12,6% (comme en 2023).

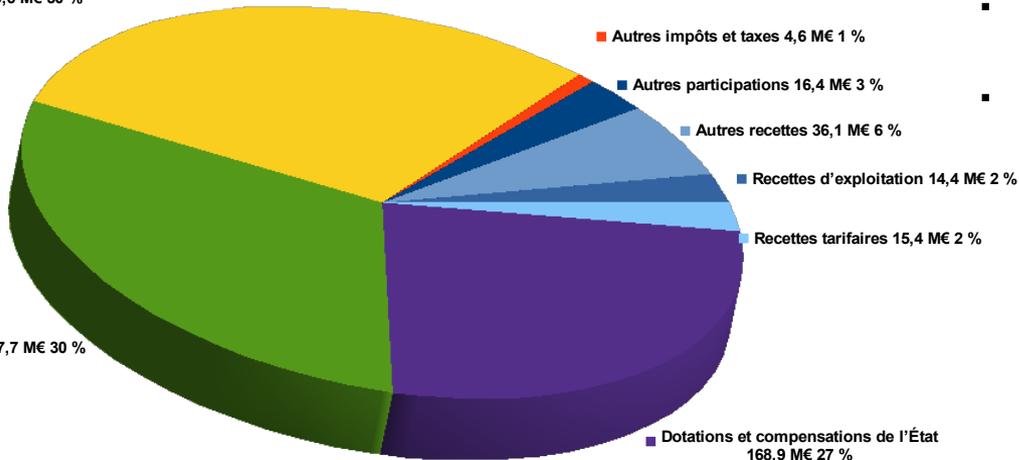
■ La capacité de désendettement reste contenue à 5,5 ans (5,4 ans au BP 2023).

Les recettes de fonctionnement : 634,2 M€

Recettes de fonctionnement Budget principal	BP 2023	Part relative (%)	BP 2024	Part relative (%)
Autres participations	13,3 M€	2,3%	16,4 M€	2,6%
Autres impôts et taxes	4,1 M€	0,5%	4,6 M€	0,7%
Fiscalité Entreprises (<i>hors versement mobilité depuis 2022</i>)	177,9 M€	33,1%	190,6 M€	30,1%
Fiscalité Ménages	182,2 M€	26,5%	187,7 M€	29,6%
Dotations et compensations de l'État	165,0 M€	27,7%	168,9 M€	26,6%
Recettes tarifaires	14,8 M€	1,9%	15,4 M€	2,4%
Recettes d'exploitation	12,7 M€	2,9%	14,4 M€	2,3%
Autres recettes	32,6 M€	5,3%	36,1 M€	5,7%
Total RRF	602,5 M€	100,0%	634,2 M€	100,0%

- Les recettes de fonctionnement progressent de 5,25% par rapport au budget 2023 (+31,7 M€).
- Des recettes tarifaires en hausse de 4 % (+0,6 M€) et celles de la taxe de séjour (+0,5 M€)
- Une progression des recettes fiscales à taux constants : + 12,7 M€ sur la fiscalité entreprises (hors VM), + 5,5 M€ sur la fiscalité ménages (hors TEOM), liée à la vitalité du territoire et à la revalorisation forfaitaire des bases (+3,9%), et maintien au niveau de 2023 de la taxe Gemapi (3,5 M€)
- Les taux de TFB, TFNB, CFE restent inchangés en 2024
- Une progression des participations reçues des partenaires (+3,3 M€) et une hausse des recettes d'exploitation (+1,7 M€)
- Une légère hausse de la DGF de 0,6 M€ et des compensations et participations de l'État (+3,3 M€), liée à la progression des compensations de TF et d'exonération partielle des établissements industriels (+3,5 M€)

Fiscalité Entreprises (hors versement mobilité depuis 2022)
190,6 M€ 30 %



Les dépenses de fonctionnement :

523 M€ frais financiers inclus

Budget principal (en M€)	2023	2024	Evolution en %
DSP	27,1	28,7	5,8%
Contributions obligatoires	35,9	37,3	3,9%
Subventions aux associations	27,6	31,8	15,3%
Subventions aux autres organismes privés	4,7	1,6	-65,5%
Subventions aux autres organismes publics	3,4	3,4	-0,7%
Contributions aux budgets annexes	4,0	6,9	
Charges de production des services publics	45,0	54,3	20,7%
Moyens généraux des services publics	31,6	32,6	3,3%
Charges de structure patrimoniale	31,5	36,2	14,8%
Ressources humaines (nettes de la mutualisation)	132,8	143,2	7,9%
Autres charges financières et diverses	6,6	6,3	-4,3%
Frais financiers	16,3	19,6	20,2%
Contributions aux communes (AC et DSC)	116,4	116,3	0,0%
Autres participations aux communes	4,1	4,7	15,3%
Total	486,9	523,0	7,4%

. Hors subvention versée au Budget annexe TC (6,9 M€ en 2024 contre 4 M€ en 2023) et nette progression des intérêts d'emprunts (+3,3 M€), les dépenses de gestion sont en progression de 6,4% par rapport à 2023 (+29,9 M€), soit une hausse proche de l'inflation de 2023.

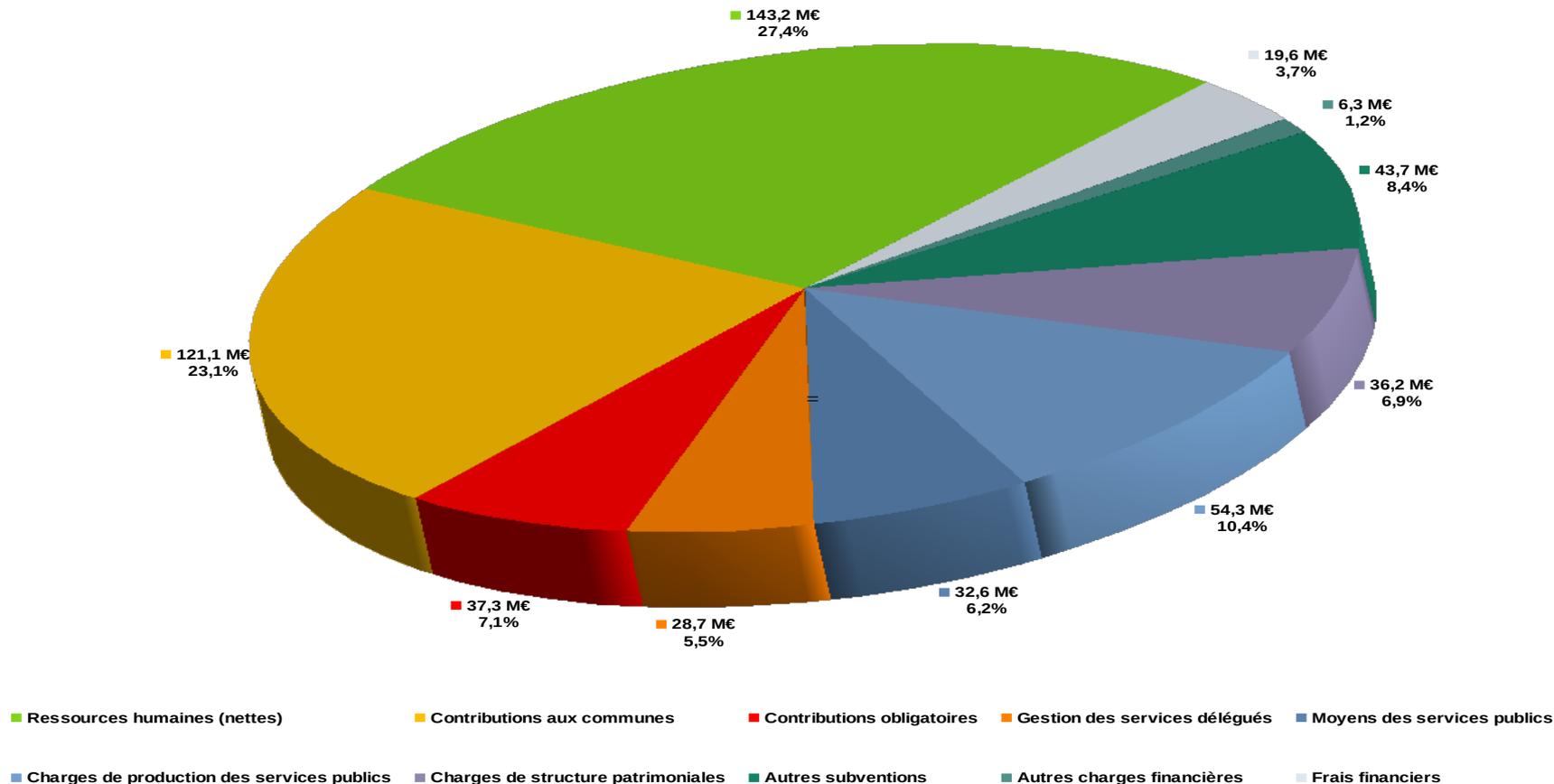
. L'application du pacte métropolitain de solidarité entraîne des redistributions aux communes de 116,3 M€.

. Les dépenses de personnel (+10,4 M€) reflètent notamment, en année pleine, la nouvelle augmentation du point d'indice de 1,5 %, et la nouvelle méthode de comptabilisation des tickets restaurant (+2,9 M€), soit une hausse de 5,65 % sans ce dernier effet.

. Les autres dépenses sont impactées par l'inflation et le coût de l'énergie, et reflètent l'impact en fonctionnement des dépenses rendues nécessaires par le dynamisme de notre Métropole et par la mise en œuvre des engagements du projet métropolitain.

. Les prévisions de frais financiers augmentent de 3,3 M€ compte tenu de la forte remontée des taux d'intérêts observée en 2023.

La répartition des dépenses de fonctionnement :



Les dépenses sont impactées par l'inflation et reflètent l'impact en fonctionnement des dépenses rendues nécessaires par le dynamisme de notre Métropole et la mise en œuvre des engagements du projet métropolitain.

Les dépenses de personnel nettes (143,2 M€) : +7,9% (+10,4 M€) représentent 27,4 % des dépenses de fonctionnement

- Effet GVT : + 0,8% (+1,8 M€)
- Mesures nationales (hausse du SMIC, revalorisation grilles indiciaires de catégorie C et B, attribution de points d'indice supplémentaires): + 0,1% sur les agents permanents et + 0,7% sur les agents temporaires
- Hausse du point d'indice de 1,5 % (effet année pleine) : + 3,5 M€ au budget principal
- Mesures locales votées en 2023 : évolution de la valeur faciale des tickets restaurant, de la participation santé, l'élargissement du forfait mobilité durable, la prise en charge de 75 % des abonnement de transport domicile-travail (50 % auparavant)
- Hausse des cotisations retraite patronales de la CNRACL de 1 point (de 30,65 % à 31,65 % au 1/01/2024)
- Évolutions organisationnelles liées aux politiques publiques renforcées avec une évolution modérée de l'effectif en 2024 : +2,2%

Les Délégations de service publics (hors TC) : 28,7 M€ (+5,8 %) (soit 5,5 % des dépenses de fonctionnement)
dont +0,4 M€ pour la DSP Cité et des ajustements pour les DSP Tourisme, Château...

Les Contributions obligatoires : 37,3 M€ (+1,4 M€) (soit 7,1 % des dépenses de fonctionnement)

- Évolution de la contribution au SDIS (+1,2 M€)

Les Subventions : 43,7 M€ (soit 8,4 % des dépenses de fonctionnement)

- Aux associations : 31,8 M€ (+4,2 M€ soit +15,3 %)
- Autres organismes privés et publics : 5 M€
- BA Transports : 6,9 M€ (+2,9 M€)

Les frais financiers : 19,6 M€, en hausse de 3,3 M€ par rapport à 2023 (3,7 % des dépenses de fonctionnement)

Les dépenses de la Métropole :

Les charges de production des services publics : 54,3 M€ (+9 M€) dont

- Les aménagements urbains (6,8 M€), l'accueil des gens du voyage (1,3 M€), la propreté urbaine (2,2 M€), Bicloo (6,4 M€), Musée d'Arts (1,9 M€), Mon Projet Renov (0,8 M€) et les interventions diverses (21 M€)

Les moyens généraux : 32,6 M€ (+1 M€) dont

- Gardiennage (3,1 M€) et nettoyage des locaux (2,9 M€), achats fournitures (1,9 M€)
- Carburants (4,4 M€), entretien-réparation véhicules (1,8 M€)
- Prestations informatiques (4 M€), télécommunications (2,1 M€), prestations de services (1,4 M€)

Les charges de structure patrimoniale : 36,2 M€ (+4,7 M€) dont

- Locations immobilières (8 M€) et charges locatives (2,1 M€), taxes foncières (4,4 M€), assurances (1,7 M€)
- Maintenance (3 M€), maintenance informatique (2,7 M€),
- Eau (0,7 M€), énergie (4 M€), éclairage public (8,6 M€), chauffage urbain (0,9 M€)

Les contributions aux communes : 121 M€ (+0,5 M€)

en application du nouveau pacte financier :

- Attribution de compensation : 78,15 M€
- DSC : 38,2 M€ (+1,3 M€, +3,4%)
- Fonds de concours et autres participations : 4,7 M€ (+0,6 M€)

Les autres charges : 6,3 M€

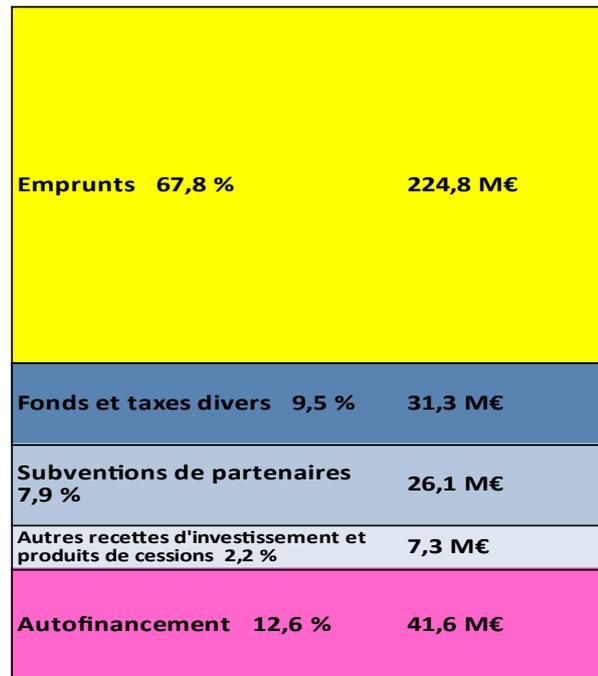
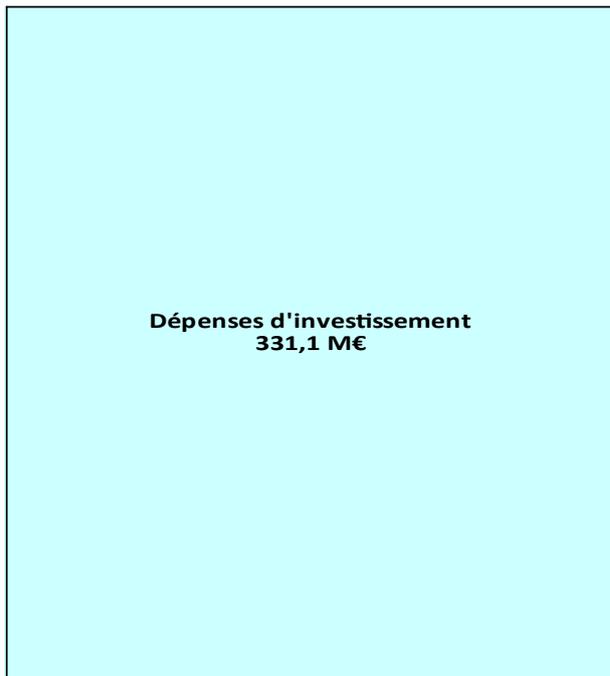
- Provisions pour contentieux
- FPIC et reversements de fiscalité : 2,5 M€
- Remises gracieuses...
- Indemnités élus

Le financement des dépenses d'investissement

Investissements du budget principal (331,1 M€)

Dépenses d'investissement

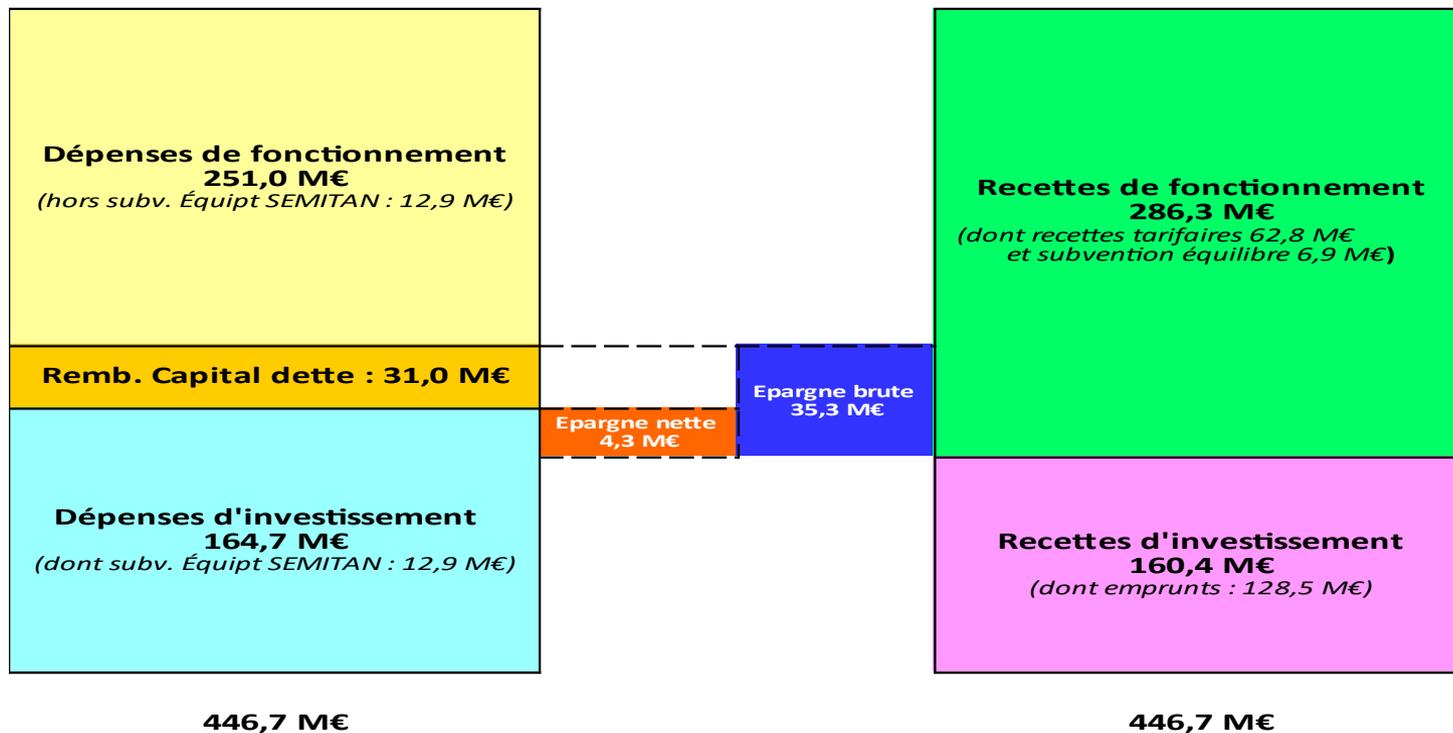
Recettes d'investissement



- Les dépenses d'investissement du budget principal s'élèvent à 331,1 M€, un niveau similaire au budget précédent. L'autofinancement affecté au financement des investissements y contribue pour 12,6% (comme au BP2023).
- Les ressources propres d'investissement (64,7 M€) cumulées à l'épargne nette (41,6 M€) permettent de les financer à plus de 32%.
- L'emprunt, prévu à 224,8 M€ au stade du BP, finance 67,8 % des investissements (63,1 % en 2023). Il sera réduit en cours d'année après la reprise des résultats du CA 2023.

Le budget des transports collectifs

Équilibre général – BUDGET ANNEXE TRANSPORT EN COMMUN



- Des recettes de fonctionnement pour 286,3 M€, soit +10,9 % (dont 100 % du Versement Mobilité pour 211,3 M€ et des recettes tarifaires et d'exploitation du réseau pour 62,8 M€) et une participation du budget principal de 6,9 M€
- Des dépenses de fonctionnement de 251 M€ (+10,2%)
- Des investissements très soutenus : 164,7 M€ (similaires à 2023)

Les investissements du budget Transports : 164,7 M€

Dont 151,8 M€ en AP et 12,9 M€ de subventions d'équipement au délégataire

Les crédits de paiement d'investissement : 151,8 M€ dont :

- le renouvellement des bus (7,9 M€),
- les rames de tramway Alstom (38,6 M€),
- les travaux du Cetex Babinière (52,2 M€)
- les travaux de rénovation de la ligne 2 (8,8 M€)
- les études pour les L6 et L7 de tramway (15,4 M€) et L8 de Busway (1,2 M€)

La subvention d'équipement versée à la SEMITAN : 12,9 M€ pour les opérations courantes de rénovation et acquisitions de mobiliers et matériels liés à l'exploitation du réseau

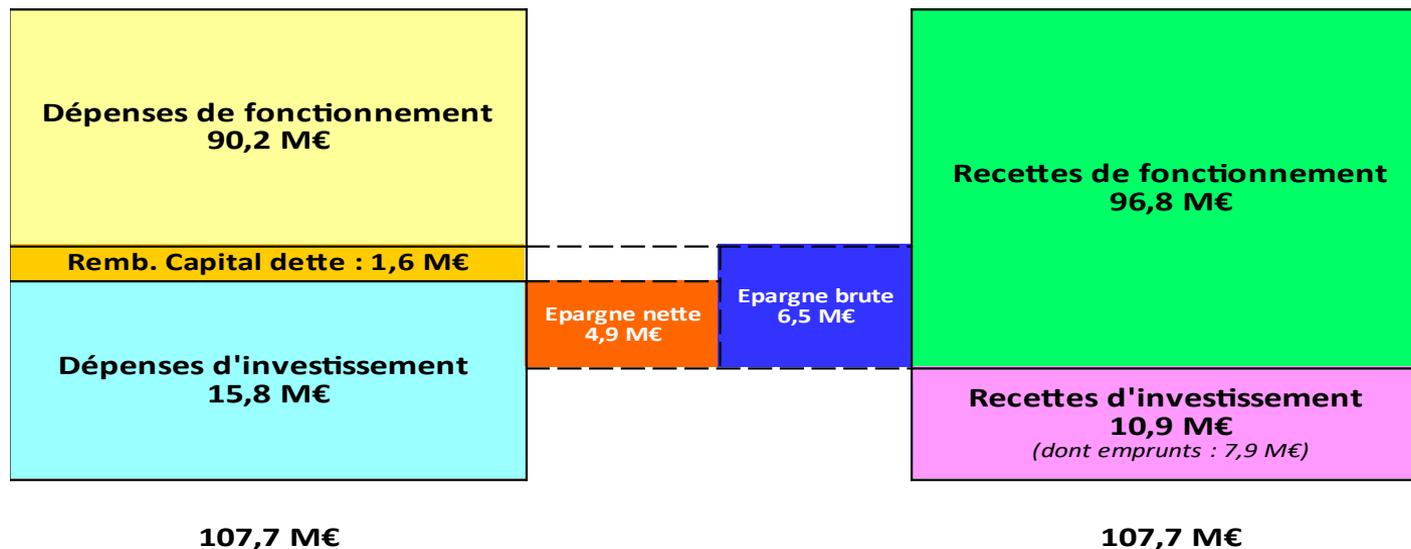
Les nouvelles AP votées (43,2 M€) pour :

- 40 M€ pour les rames Alstom de 4^e génération
- 2 M€ pour les études sur la connexion des lignes 2 et 6 à Babinière

Le remboursement du capital de la dette du budget Transports : 31 M€ contre 28,5 M€ en 2023 (dette transports en commun pour un encours de 364,1 M€ au 1^{er} janvier 2024),

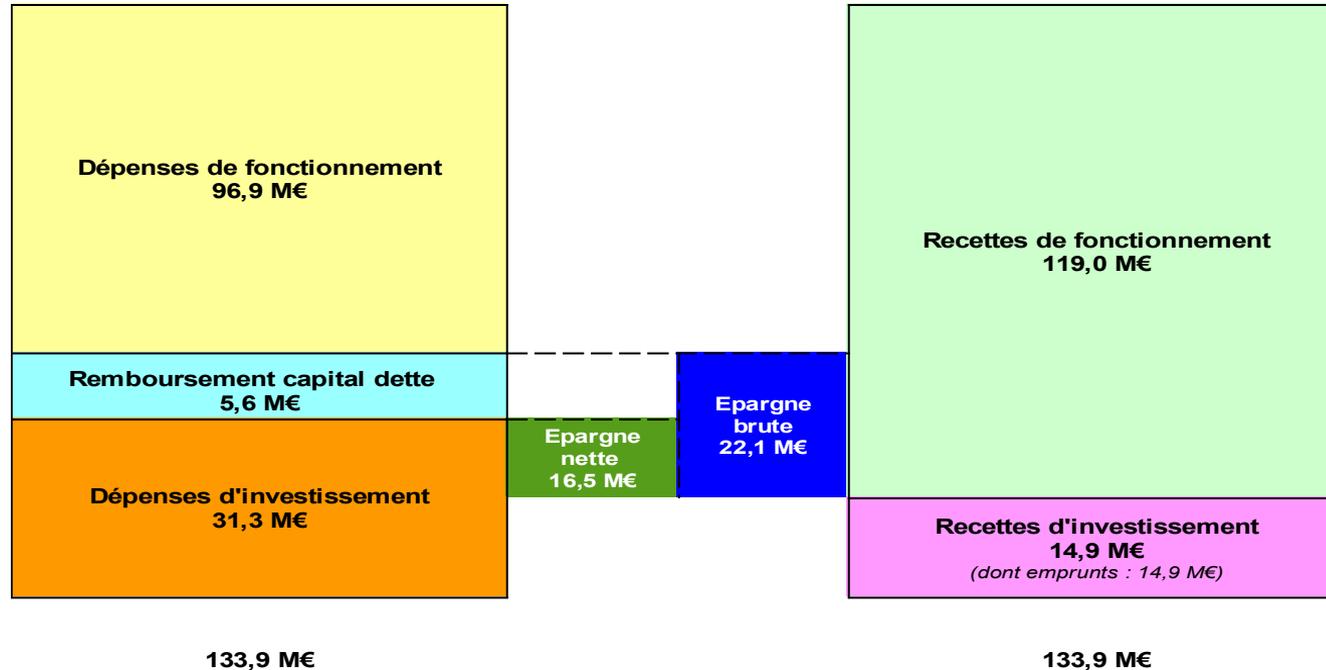
Le besoin d'emprunt : prévu à 128,5 M€ au stade du BP 2024.

Équilibre général – BUDGET ANNEXE DES DECHETS



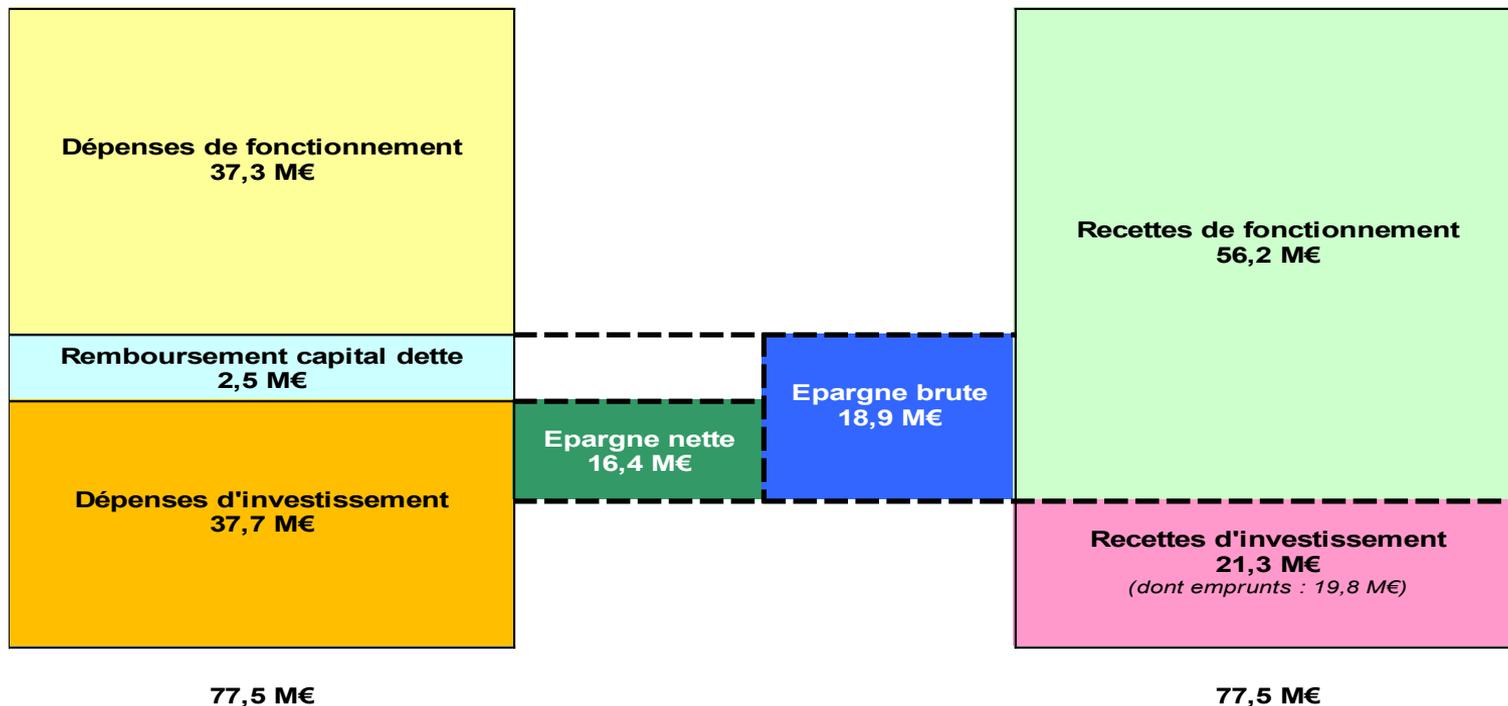
- Des recettes de fonctionnement pour 96,8 M€ (+3,8%), dont 80,6 M€ de TEOM (83,3 % des recettes). Le taux de TEOM est de 7,95 % (inchangé). Les redevances spéciales s'élèvent à 3,5 M€ (+0,5 M€).
- Des dépenses de gestion de 89,8 M€ (+1,2 M€) et frais financiers de 0,4 M€
- Les investissements : 15,8 M€ (+2,4 M€) destinés à la réhabilitation de déchetteries (3,4 M€), l'acquisition de véhicules (3,8 M€), des mobiliers de collecte (4 M€), des conteneurs enterrés (1,3 M€), la réhabilitation de la décharge de la Prairie de Mauves (1 M€), des études pour la construction d'une plateforme de déchets verts et bio-déchets (0,4 M€), le soutien à l'achat de composteurs et broyeurs...
- Des niveaux d'épargne en hausse : 4,9 M€ d'épargne nette (5 % des recettes, contre 3,3 % en 2023)
- Un besoin d'emprunt de 7,9 M€ au BP 2024

BUDGET ANNEXE EAU



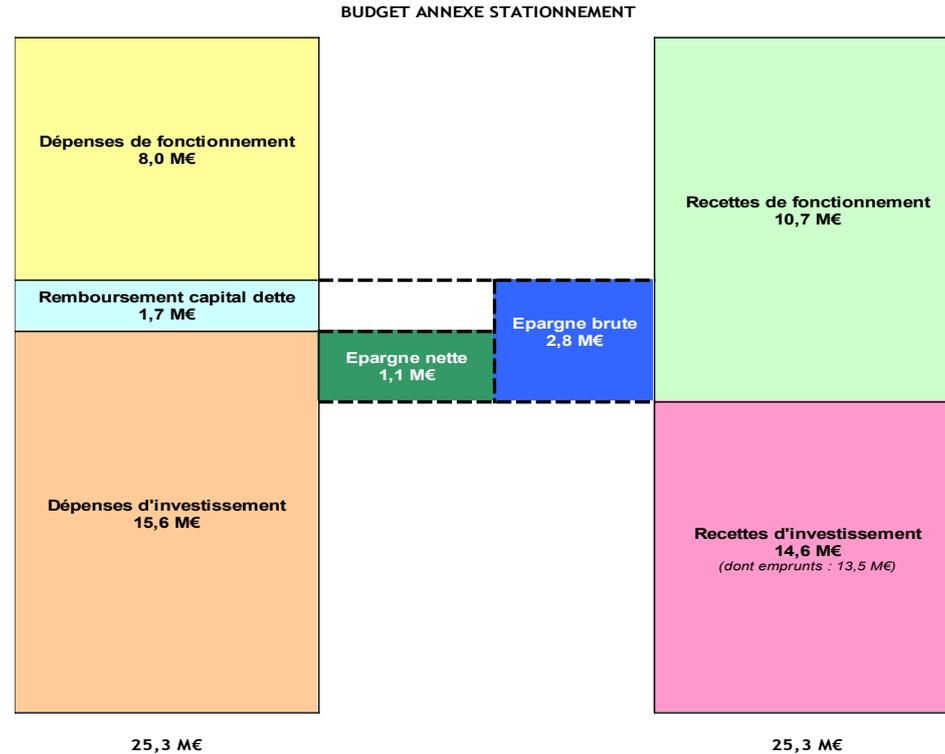
- Les recettes (119 M€, +4,7 %). La refonte tarifaire décidée en décembre 2022 s'applique sur les factures d'eau depuis 2023 : la tarification avait évolué avec une diminution de 40 % de la part fixe de l'abonnement et une augmentation de la part variable du mètre cube de 21,7 % (hors tarification solidaire). L'objectif est d'inciter aux économies d'eau et à la préservation de cette ressource, avec une facture plus corrélée à la consommation, tout en garantissant le pouvoir d'achat pour les plus précaires.
- Le tarif de l'eau évolue à + 3,3% pour une facture de 120 m³, afin de tenir compte de l'inflation. Le tarif moyen du m³ est ainsi de 3,84€ TTC (facture de référence de 120 m³), contre un tarif moyen national de 4,34 €.
- Les dépenses de fonctionnement (96,9 M€, -0,3 %) et s'élevant à 51,3 M€ (-0,5%) après les reversements à l'AELB (11 M€) et au BA assainissement (34,6 M€)
- Les investissements (31,3 M€) sont liés à la modernisation de l'usine d'eau potable de La Roche (6,3 M€), la sécurisation Sud-Ouest (2 M€), le renouvellement de canalisations des Ponts Aristide Briand et Clemenceau (2,5 M€), la réhabilitation du réservoir d'eau de La Contrie (1 M€), les travaux neufs et gros entretien de production (3,7 M€), ainsi que l'extension et le renouvellement du réseau de distribution (12,9 M€).

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT



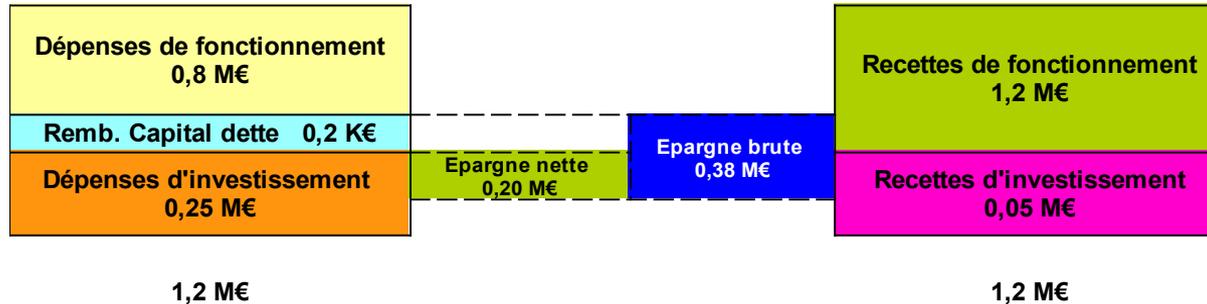
- Les recettes atteignent 56,2 M€ (+3,1%), la principale recette de ce budget est la redevance assainissement (42,7 M€).
- Les dépenses de fonctionnement (37,3 M€, soit +5 %)
- Les investissements (37,7 M€) sont liés au bassin de protection de l'Erdre aval Barbin (1,3 M€), le renouvellement de réseaux Bld Prairie aux Ducs (1 M€) et Belle Etoile (0,8 M€), Zac Pirmil Les Îles (0,3 M€) et Petite Hollande (0,2 M€), la réhabilitation et l'extension des réseaux de collecte et transferts (19 M€), aux infrastructures d'exploitation (6,8 M€) et de traitement (4,7 M€), ainsi que 0,5 M€ pour le numérique et la sûreté.

Le budget du stationnement



- Les recettes des parkings (10,7 M€) sont en baisse de 0,7 M€ (-5,8 %), reflétant la baisse de fréquentation depuis la crise sanitaire.
- Les dépenses de fonctionnement (8 M€, soit +7,2 %)
- Les investissements (15,6 M€) dont 9,3 M€ pour les P+R (6,9 M€ pour le P+R Babinière, 0,2 M€ pour le P+R Porte de l'Estuaire et 0,6 M€ pour le P+R Les Sablières à Rezé), 2,5 M€ de participation pour le parking loueurs de la Gare Sud de Nantes, 1,1 M€ pour la création d'un parc en enclos au Bas Chantenay et 1,4 M€ pour la création d'un parking au sein du QHU et en face du futur CHU.

BUDGET ANNEXE LOCAUX INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX



- Les recettes des loyers (1,2 M€)
- Les dépenses (0,8 M€)
- Les investissements (0,245 M€) concernent l'entretien durable des immeubles économiques et de la maison des chercheurs étrangers (0,2 M€).